



HABILITATION ÉLECTRIQUE TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE CHARGÉ D'OPÉRATION ÉLÉMENTAIRE CHAÎNE PV

OBJECTIF(S)

Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension photovoltaïques dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel appelé à effectuer des opérations sur des installations photovoltaïques.

Ce personnel a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

DURÉE

Durée : 10 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 12 stagiaires.

PROGRAMME

Notions élémentaires d'électricité :

- Qu'est-ce que l'électricité ?
- Les unités usuelles, Volt, Ampère, Watt et leur point de mesure.

Le courant électrique et le corps humain :

- Les différentes façons de s'électriser.
- Les dangers du courant électrique.
- La loi d'Ohm.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les règles de sécurité à appliquer pour se prémunir du danger.
- Les mesures de prévention à prendre lors de l'exécution de tâches qui incombent normalement à l'intéressé.
- Matériel de protection individuel et collectif.

- Évolution de la réglementation en électricité.

Thèmes spécifiques BP Photovoltaïque :

- Acteurs concernés par les travaux : rôle et fonction.
- Limites de l'habilitation BP : limites, analyse des risques et mesures de prévention.
- Matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque : fonction et vérification de l'état.
- Règles de sécurité à appliquer en cas de détérioration du matériel photovoltaïque lors de la pose.
- Connexion d'une chaîne photovoltaïque et IP2X : risques, analyse des risques et mesures de prévention.

Incidents et accidents sur les ouvrages électriques :

- Dispositions à prendre en cas d'accidents sur les équipements électriques.
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique Incendie sur les ouvrages électriques.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Partie théorique en salle de formation.

Mise en situation pratique sur installation client.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Un formateur pour 8 stagiaires.

Diaporama et vidéos.

Outillage et Équipements de Protection Individuelle (EPI).

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique.

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

CONSIGNES PARTICULIÈRES
